

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1868

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le casino des matières premières agricoles

Quand les incertitudes du marché s'ajoutent à celles de la météo, et que les mesures de régulation font défaut

Albert Tille (2 mai 2010)

Après la révolte des producteurs de lait en Europe et en Suisse (DP 1840), voici celle des riches céréaliers français. Ils occupent Paris avec leurs tracteurs pour protester contre une chute des prix de 60% en deux ans. En 2007, ils avaient grassement profité d'une envolée des cours. La correction est aujourd'hui cruelle.

Le marché des matières premières est devenu un véritable casino. De tout temps, le paysan a connu l'incertitude. Quand il vivait exclusivement de ses produits, il pouvait mourir d'une sécheresse ou du mildiou de la pomme de terre. Avec le développement des échanges, l'agriculteur devient victime du jeu de l'offre et de la demande. Le rythme des cultures et le cycle de l'élevage interdisent une adaptation rapide au marché. La surproduction répond à la pénurie et les prix valsent. Les producteurs de cacao, de café, de bananes du tiers-monde en ont été les principales victimes.

Dans les années 60 et 70, la CNUCED a tenté de leur venir en aide par la négociation d'accords sur les matières

premières. La fixation d'une fourchette de prix et la constitution de stocks régulateurs auraient stabilisé les cours. Le faible poids politique des pays pauvres n'a pas permis d'imposer cette mise en ordre internationale. Aujourd'hui, les agriculteurs des pays riches subissent les effets pervers de la libéralisation progressive des marchés agricoles. La donne politique ayant changé, les accords de stabilisation pourraient devenir à nouveau tendance.

Mais il y a plus urgent encore qu'une régulation physique du volume de la production mondiale. Le marché des matières premières est gangrené par la spéculation. Une sécheresse en Australie laisse prévoir une flambée du prix des céréales. Le blé vaut alors de l'or! Deux ans plus tard, c'est la dégringolade. Les fluctuations de cours offrent des aubaines aux investisseurs à la recherche de gains rapides. Ils pénètrent à coup de milliards dans ce marché des céréales dont ils ne verront jamais le moindre sac. Des opérations à terme estiment l'évolution des cours par des

calculs complexes et obscurs. Ces interventions extérieures amplifient lourdement l'évolution des cours.

Au bout de la chaîne, les producteurs déboussolés manifestent. Les céréaliers français ont obtenu un premier succès. Christine Lagarde, ministre de l'économie, réclame une régulation européenne du marché des matières premières. Une intervention de Bruxelles apporterait un soutien de poids à l'administration américaine qui peine à introduire un contrôle des marchés à terme. Encore faudrait-il éviter qu'une entente transatlantique ne fasse émigrer le marché vers Shanghai.

Les céréaliers suisses, protégés par des prélèvements compensatoires à l'importation, s'en tirent infiniment mieux que leurs collègues européens. Pas étonnant dès lors qu'ils s'opposent plus fermement que jamais à l'accord de libre-échange agricole avec Bruxelles. On murmure d'ailleurs à Berne que le projet est moribond.